



version 1.0
validée le 10/12/2022

Activités alternatives aux moments de réflexion spirituelle dans les Éclaireurs Évangéliques de France (EEF)

Préambule

Comme notre nom l'indique, les Éclaireurs Évangéliques de France (EEF) organisent des activités de scoutisme avec une orientation protestante évangélique. Le scoutisme traditionnel est une pédagogie globale qui propose des moyens qui encouragent le jeune ou l'enfant à progresser dans cinq domaines, qui englobent l'ensemble de sa personne : le sens pratique, les valeurs qui marquent sa personnalité, l'esprit de citoyenneté et de service envers autrui, les habitudes qui favorisent la bonne santé, et l'éveil aux valeurs spirituelles. Dans les EEF, bien sûr, les valeurs spirituelles que nous mettons en avant découlent de l'optique évangélique :

- La Bible est la source principale d'informations sur les réalités spirituelles, et non les traditions des hommes ou des églises.
- Le salut en Christ est proposé à tout être humain, sans distinction, puisque la grâce de Christ envers tous se manifeste par sa mort pour racheter chacun.
- L'entrée dans une relation personnelle avec Dieu se fait par un choix libre et informé et non par des sacrements ou autres démarches qui peuvent se pratiquer sans le libre consentement de la personne.

A. Liberté de croyances au sein des Éclaireurs Évangéliques de France (EEF)

De par notre orientation spirituelle, nous mettons en avant deux principes qui gèrent notre approche de l'engagement spirituel des jeunes et des enfants qui participent à nos activités :

- Nous nous interdisons toute contrainte et, en même temps, toute pression physique, sociale, psychologique ou autre qui tenterait de contourner le choix entièrement libre qui seul peut permettre à une personne de connaître le salut. C'est Christ lui-même qui incite chacun à se positionner librement ; nous ne voulons donc rien faire qui irait à l'encontre de l'enseignement du Christ. En plus, la pleine liberté de choix dans le domaine spirituel est une valeur fondamentale de la république.
- Un choix informé est meilleur qu'un choix fait dans l'ignorance. Nous ne voulons rien cacher aux participants dans nos activités ; nous ne souhaitons pas qu'une personne découvre plus tard qu'il y avait des sous-entendus dans un engagement dont il n'avait pas été informé avant de se positionner.

Comme le Christ a toujours montré son amour envers tous, sans distinction, nous voulons faire autant. La participation dans nos activités, la pleine possibilité d'accéder aux fonctions de responsabilité dans les patrouilles (pour les éclaireurs) et les sizaines (pour les louveteaux), le respect pour les convictions dans le domaine spirituel même si elles ne sont pas les nôtres, doivent être garantis par toutes nos équipes d'encadrement.

Il est à remarquer qu'en accord avec ces principes, nous adhérons pleinement et avec enthousiasme à la Charte de la Laïcité de la Branche famille de la Sécurité sociale, du 1^{er} septembre 2015. Nous attirons particulièrement l'attention de nos directeurs, animateurs et autres encadrants de la jeunesse sur la clause qui dit : « Elle [la laïcité] protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix. » Nous tenons fermement, nous aussi, à ce que chacun puisse faire ses propres choix.

Organisation des moments de réflexion autour de nos valeurs spirituelles

Dans la quasi-totalité de nos activités et en conformité avec les attentes des familles qui nous confient leurs jeunes et leurs enfants, nous organisons des moments qui ont pour but de faire comprendre l'évangile de Jésus-Christ, tel qu'il est présenté dans la Bible. Cela se fait en conformité avec notre volonté de permettre à chacun de faire ses choix en pleine connaissance de cause plutôt que dans l'ignorance.

Nous voulons que ces moments (appelés couramment des « Cercles du Feu » d'après l'image utilisée dans la Bible comme quoi la Parole de Dieu est un feu qui nous éclaire) soient attrayants et d'une longueur adaptée à l'âge en question (sauf exception, ils ne devraient pas dépasser les 30 minutes pour les enfants et les 45 minutes pour les adolescents). Néanmoins, nous voulons veiller fortement à ce que ce côté « attrayant » ne devienne pas une manipulation psychologique, par la musique, par l'exclusion de ceux qui auraient d'autres valeurs, ou par tout autre facteur qui inciterait un jeune à s'engager autrement que parce qu'il a bien compris de quoi il s'agit et le veut bien.



B. Organisation d'activités alternatives

Ceux qui participent à nos activités savent que nous présentons l'évangile. Néanmoins, il peut toujours y avoir des parents qui souhaitent inscrire leurs enfants ou leurs jeunes chez nous, tout en s'opposant à ce que leurs enfants soient exposés à l'enseignement de la Bible. Il est possible aussi pour un jeune de s'y opposer même si ses parents l'auraient accepté ou voulu.

Dans un tel cas, il n'est pas approprié d'obliger un jeune à entendre un message que, de toutes façons, il n'est pas disposé à accueillir. Tout jeune qui nous manifeste le désir de ne pas (ou plus) participer aux « Cercles du Feu » doit pouvoir bénéficier d'une activité alternative qui répond au même but pédagogique. Les principes suivants doivent être respectés dans l'organisation de ces activités alternatives :

- Les valeurs mises en avant ne doivent nullement relever d'une optique ayant trait à une orientation religieuse quelconque. Elles doivent mettre en avant des valeurs humaines qui font partie de notre scoutisme, comme la citoyenneté, l'aide aux autres, la tolérance, etc.
- Ces activités sont organisées en parallèle avec les « Cercles du Feu » : elles débutent en même temps et se terminent en même temps. Ainsi, un jeune qui y participe n'est ni laissé à s'ennuyer ni empêché de participer à d'autres activités.
- Elles doivent se mettre en place suffisamment loin des « Cercles du Feu » pour éviter que l'une de ces activités gêne l'autre, mais dans le même secteur général, de manière à ce que le fait de se rendre à cette activité alternative ne soit pas un facteur contraignant.
- Elles doivent être encadrées par au moins un membre de l'équipe d'animation, voire plus selon le nombre de participants ou le type d'activité.
- La forme peut être très variable, tout comme les « Cercles du Feu » : chants, jeux, sketches, débats, histoires... Le tout, c'est que l'activité soit aussi attrayante en soi qu'un « Cercle du Feu » et que les valeurs personnelles soient clairement présentées.
- Comme pour les valeurs spirituelles présentées dans les « Cercles du Feu », l'acceptation personnelle des valeurs humaines présentées dans ces activités relève du libre choix de chacun.

Il est à noter que de telles activités sont organisées régulièrement dans le cadre de notre scoutisme, même pour ceux qui participent volontiers aux « Cercles du Feu », car la communication de ces valeurs fait aussi partie de notre projet éducatif. Toutefois, il s'agit ici d'activités supplémentaires, et non uniquement de la participation aux activités mises en place pour tout le monde. Le jeune qui ne désire pas entendre des réflexions qui relèvent de la Bible doit bénéficier d'un encadrement de qualité pendant que les autres bénéficient d'une présentation sur l'évangile.

